

## **Commune de CHAMPAGNAC**

### **Séance du 14 septembre 2023**

*L'an deux mil vingt-trois, le quatorze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Champagnac, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. RODE Michel, Maire.*

*Etaient présents Mesdames et Messieurs : RODE Michel, CHAGNIOT Hervé, JOLY Marie-Eve, PELLETAN Rodolphe, LÉOZ Muriel, BROSSET Catherine, PUBLIE Laurent, ROUX Yohann, BÉZIAT Renald, MARIE Teddy*

*Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mmes et Ms ANDRÉ Pascal à CHAGNIOT Hervé, LÉGER Laure à BEZIAT Renald, MENENTAUD Sébastien à PUBLIE Laurent*

*Etaient absents : Ms DUMAS Sébastien, GALLEGO Pierrick*

*Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.*

*Mme JOLY Marie-Eve a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

*Après approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2023 à l'unanimité, les travaux du Conseil se sont déroulés ainsi qu'il suit.*

### **Travaux de modernisation du parc d'éclairage public**

#### **Demande de subvention au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert)**

*Une demande de subvention avait été faite lors de la dernière séance (cf Délibération N° 2023070602) et une subvention d'un montant de 874,82 € nous sera accordée soit 35% du montant HT au lieu de 30%*

### **Délibération N° 2023140901**

#### **Attribution subventions communales aux associations**

*Un dossier simplifié de demande de subvention pour l'année 2023 avait été adressé aux associations communales.*

*Monsieur le Maire a présenté les demandes qui ont été étudiées par les membres du Conseil.*

*Il a été procédé à l'attribution des subventions aux associations de droit privé dans la limite des crédits votés au Budget Primitif 2023 selon la répartition suivante :*

<u>Association</u>	<u>Montant demandé</u>	<u>Montant accordé</u>
<b>APE Champagnac</b>	<b>1 500 €</b>	<b>1 000 €</b>

*Pour : 10*

*Ms BÉZIAT Renald et ROUX Yohann, intéressés à l'affaire quittent la salle et ne prennent donc part ni à la délibération ni au vote pour l'APE. Mme LÉGER Laure intéressée à l'affaire ne prend part ni à la délibération ni au vote pour l'APE.*

<b>Comité des Fêtes</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>
-------------------------	----------------	----------------

*Pour : 10*

*Ms BÉZIAT Renald et MARIE Teddy, intéressés à l'affaire quittent la salle et ne prennent donc part ni à la délibération ni au vote pour le Comité des Fêtes. Mme LÉGER Laure intéressée à l'affaire ne prend part ni à la délibération ni au vote pour le Comité des Fêtes.*

**Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0**

### **Projet City Stade**

*Le projet du City Stade est présenté et nous pourrions obtenir entre 70 et 80% de subventions. Le projet est accepté à l'unanimité.*

*La commission doit retravailler l'emplacement, étudier les devis, les différentes options et présenter à la prochaine réunion.*

### **Projet ombrière**

*L'idée est de pouvoir poser des panneaux photovoltaïques sur l'ancien terrain de foot, afin de rendre autonome la consommation des bâtiments communaux (salle des fêtes, école, mairie)*

### **Projet Ile Verte**

*Présentation des différents devis établis par Sébastien OUVRARD*

- Démolition de la dalle et pose d'une nouvelle fosse...5 320,00 € HT soit 6 384,00 € TTC
- Dalle en béton de 120 m<sup>2</sup>..... 6 117,92 € HT.....7 341,50 € TTC

*Après discussion sur la possibilité de faire la dalle par les membres du Conseil, il est décidé à l'unanimité que tout sera fait par l'entreprise.*

### **Propositions autres devis**

*Présentation des différents devis établis par Sébastien OUVRARD*

- Réparation fuite petite salle sous la salle des fêtes...1 385,20 € HT soit 1 662,24 € TTC
- Reprise du bas de cheminée de l'école.....335,00 € HT ..... 402,00 € TTC

*Les différents devis sont acceptés à l'unanimité.*

*Fait et délibéré à CHAMPAGNAC le jour, mois et an susdits.*